STUDIA ROMANISTICA 9.1 (2009): 47-54

L'ASPECT – UNE CATÉGORIE PUREMENT VERBALE ?

Zuzana Honová
Université d'Ostrava

zuzana.honova@osu.cz

Résumé. Le présent article se pose la question si l'aspect est une catégorie purement verbale ou bien s'il est possible de retrouver certaines marques aspectuelles également dans le cas des autres parties du discours, particulièrement des substantifs déverbaux. Ayant examiné la valeur aspectuelle des substantifs déverbaux selon leurs suffixes, nous constatons qu'elle ne consiste pas dans le suffixe même, mais qu'elle est liée au contenu sémantique du substantif concret et aussi au contexte dans lequel ce substantif est employé.

Mots clé. Aspect. Perfectif. Imperfectif. Suffixe.

Abstract. Aspect - Exclusively a Verbal Category? The present article deals with the question of the aspect, whether it is purely a verbal category or whether it is possible to find some aspectual characteristics with other parts of speech, especially with verbal substantives. Having studied the aspectual value of verbal substantives according to their suffixes, we can claim that the aspectual value is based on the semantic content of the specific substantive as well as on the context in which the substantive is used, rather than on the suffix itself.

Key words. Aspect. Perfective. Imperfective. Suffix.

1. Aspect en tant que catégorie verbale

La catégorie d'aspect fait toujours l'objet d'intérêt de nombreuses recherches menées non seulement par des linguistes slaves, mais également par les romanisants. Généralement, l'aspect est étudié en tant qu'une des catégories verbales, étant considéré comme une catégorie typique pour les langues slaves. Là, elle est basée sur un système symétrique binaire dans lequel les verbes fonctionnent par paires qui forment ainsi, sauf exception, une opposition parfaite du perfectif et de l'imperfectif.

Dans les langues romanes, notamment en français, la situation n'est pas si nette. Un tel système de paires de verbes formant une opposition aspectuelle ne fonctionne pas et, pour exprimer des nuances aspectuelles, le français doit recourir à des procédés différents par rapport aux langues slaves. Les traits aspectuels sont le plus souvent impliqués dans le contenu sémantique même de chaque verbe ou périphrase verbale dont le nombre est assez élevé en français. Davantage, il est possible d'observer des traits aspectuels dans certains temps verbaux, particulièrement dans l'emploi des temps du passé. Enfin, certains linguistes relèvent des traits aspectuels dans les moyens morphologiques, concrètement dans les affixes, qui ne sont susceptibles d'influencer l'aspect verbal en français que dans une mesure limitée.

2. Aspect et d'autres parties du discours

Néanmoins, il y a des linguistes qui sont d'avis que l'aspect n'est pas une catégorie strictement verbale mais qu'elle peut concerner également les noms, éventuellement d'autres parties du discours. Cette hypothèse nous semble logique, car en formant les substantifs à partir des verbes, les traits aspectuels des verbes devraient se traduire dans la classe des noms. D'après Erhart, il existe même une correspondance entre les catégories verbales et les catégories nominales dans le sens où l'aspect verbal correspond à la catégorie du nombre des

noms. L'aspect au sens plus étroit consiste dans l'opposition *perfectif* >< *imperfectif*, tandis qu'au sens plus large, l'aspect comprend encore le troisième grammème, à savoir l'itératif. Selon l'opinion d'Erhart (1984: 55-96), le perfectif pourrait être considéré comme l'équivalent du singulier, le grammème d'itératif comme l'équivalent du pluriel et enfin, le grammème d'imperfectif correspondrait à l'indifférent.

Dubois (1967: 190-191) affirme que les catégories grammaticales correspondent à des oppositions significatives et peuvent être théoriquement traduites par les deux classes morphologiques fondamentales, à savoir le substantif et le verbe. Mais, en réalité, la hiérarchie de ces catégories est différente. Tandis que pour les verbes l'organisation selon l'ordre préférentiel est la suivante : l'opposition d'aspect, de temps, de nombre, de personne et de genre, pour ce qui est des substantifs, la hiérarchie est différente : l'opposition de nombre, de genre, de personne, d'aspect et de temps.

Les deux hypothèses précédentes, bien que différentes l'une de l'autre, démontrent qu'il existe des points communs pour la classe des substantifs et des verbes. Ainsi, l'aspect, une des catégories principales du verbe, peut être traduit, d'une manière moins évidente, également par les substantifs. Nous rencontrons les idées concernant la valeur aspectuelle des parties du discours autres que verbes aussi auprès d'autres linguistes. Šabršula (2006: 229) distingue les notions de « vid děje » (« aspect de l'action ») et « slovesný vid » (« aspect verbal »). Il insiste sur cette distinction, soulignant que « vid děje » peut être désigné non seulement par les verbes, mais aussi par les substantifs, les adjectifs, les adverbes et les constructions adverbiales (*na útěku*).

Parmi des linguistes qui confirment cette hypothèse, nous citons Holt qui affirme : « on a étudié l'aspect presque exclusivement dans le domaine des verbes. Or, il faut se rendre compte qu'il pourrait exister des aspects dans d'autres parties du discours. Nous avons nous-même étudié les différences qui séparent les uns des autres les suffixes des noms d'action en grec ancien et ces études, nous semble-t-il, ont montré qu'il faut définir comme valeurs d'aspect les oppositions qui existent entre les types différents de noms d'action. Donc, il faut admettre que la catégorie d'aspect se retrouve dans les morphèmes nominaux. » (1943: 1-2).

3. Aspect des substantifs

Dubois (1967: 192-193) s'occupe de la valeur aspectuelle des substantifs déverbaux constate que ces derniers sont susceptibles de marquer l'aspect selon leurs suffixes. D'après Dubois, il s'agit en particulier du suffixe *-age* qui indique les actions imperfectives (« non-accomplies » dans sa terminologie) et c'est pourquoi il est souvent employé pour désigner par exemple les opérations industrielles ou les phases de la fabrication d'un produit. Par contre, les suffixes *-is (fouillis, abattis)* et *-ure (cassure, blessure),* étant peu productifs, et surtout le suffixe *-ment* sont, selon Dubois, perfectifs (« accomplis »). À son avis, sur la base de la valeur aspectuelle, il est possible de mettre en opposition les substantifs terminés en *-age*, indiquant une action (« aspect non-accompli ») et en *-ment*, indiquant un résultat acquis (« aspect accompli ») tels que par exemple : *abattage - abattement, raffinage - raffinement, battage - battement, atterrissage - atterrissement,* etc.

Nous trouvons la théorie des oppositions aspectuelles de Dubois assez simplifiée ce qui confirme également Lerat (1981: 51) qui, à son tour, considère l'opinion de Dubois sur la valeur aspectuelle des suffixes français comme « douteuse ». Pour lui, les substantifs déverbaux ne sont susceptibles de comporter aucune « trace » aspectuelle et surtout, il n'est pas possible de chercher l'expression de l'aspect dans les affixes mêmes. D'après son opinion, ni le suffixe *-is* ni le suffixe *-ure* ou *-ment* n'ont de valeur aspectuelle ce qu'il démontre en citant le néologisme *divorcement* (titre de film signifiant « divorce en train de se

faire ») dont la valeur aspectuelle serait nettement imperfective bien que Dubois considère le suffixe *-ment* comme perfectif (« accompli »).

Dans le présent article, nous chercherons à établir dans quelle mesure il est possible de parler de l'aspect des substantifs en français. À notre avis, cela n'a de sens d'étudier la valeur aspectuelle que dans le cas des substantifs déverbaux, donc dérivés à partir des verbes. Ceci confirme également Holt qui constate que « Il n'est permis de parler d'aspects nominaux, au moins si l'on entend par là quelque chose d'analogue aux aspects verbaux, que dans les cas où un nom contient une racine qui se retrouve comme racine verbale, ou si le nom en question est tiré d'un thème verbal secondaire. (1943 : 5).

3.1. Valeur aspectuelle des substantifs déverbaux

Pour examiner la valeur aspectuelle des substantifs déverbaux, il nous semble utile de partir du classement des verbes du point de vue de leur signification sémantico-lexicale. À cet égard, il a été élaboré plusieurs typologies. Pour les besoins du présent article, nous nous servons de la typologie de Šabršula[1] qui divise les verbes dans trois classes sémantico-lexicales suivantes : les verbes conclusifs, les verbes non-conclusifs et les verbes semi-conclusifs. Les verbes conclusifs ne peuvent exprimer que l'aspect perfectif (par exemple les verbes *trouver, accourir, atteindre, naître, blesser, apercevoir),* les verbes non conclusifs sont les verbes dont les temps passés (et d'autres) ne peuvent désigner que l'aspect imperfectif. En effet, ils ne sont pas capables de conclure l'action verbale, portant en eux-mêmes la signification de la durée ou bien du déroulement de l'action (par exemple *chercher, compatir avec, consister en, agoniser, jalouser, se tracasser, tendre à, graviter, circuler, poursuivre).* Enfin, les verbes semi-conclusifs sont ceux dont les temps passés (sauf l'imparfait) désignent soit l'aspect perfectif soit l'aspect imperfectif selon le contexte ou selon la situation dans laquelle ils sont employés. Ces verbes sont les plus nombreux. Nous en citons seulement quelques-uns à titre d'exemple tels que *regarder, sauter, voler, écrire, lire, connaître, croître, lancer, sécher,* etc. (Šabršula, 1986 : 226-232).

En formant des substantifs à partir des verbes classifiés selon la typologie de Šabršula, nous obtenons les substantifs *trouvaille, naissance, atteinte, blessure,* etc. à partir des verbes conclusifs, les substantifs *circulation, poursuite, recherche,* etc. formés à partir des verbes non conclusifs et les substantifs tels que *écriture, lecture, écoute, croissance, lancement, séchage,* etc. pour les verbes semi-conclusifs. La valeur aspectuelle, étant englobée dans le contenu sémantique de chaque verbe, est ainsi traduite dans chaque substantif déverbal quel que soit le suffixe de celui-ci.

---

[1] Parmi les typologies des verbes les plus significatives nous citons celle de Z. Vendler (cité par D. Maingueneau, *L'énonciation en linguistique française,* Paris : Hachette, 1991) qui distingue quatre types de procès verbaux, à savoir accomplissements, activités, achèvements et états. Les accomplissements sont des procès qui ont une durée et une fin déterminées ; (*écrire une page par heure* présuppose que la page est effectivement achevée). Les accomplissements sont difficilement compatibles avec les indications temporelles ponctuelles, mais s'associent bien avec la construction *en un + Nom temporel (Il écrit une page en un mois*). Les activités sont des procès sans clôture temporelle et dont le déroulement est « homogène », sans interruption (*nager*). Les activités ne se combinent pas avec la construction *en un + Nom temporel* mais avec les indications ponctuelles (**Il a nagé en une heure / Il a nagé à midi*). Les achèvements ne sont pas segmentables, n'ont pas de durée (*apercevoir*). Les états n'ont ni début ni fin ni milieu, ils ne supposent ni agent ni changement (*Luc est paresseux).* Quant aux autres typologies, nous mentionnons J. R. Wagner et J. Pinchon qui distinguent les actions, les états et les modifications (*Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette, 1991). M. Wilmet (*Grammaire critique du français*, Bruxelles : Duculot, 2003) distingue les verbes statiques et les verbes dynamiques.

3.2. Rôle des suffixes

Dans le présent article, nous chercherons à examiner dans quel cas il est possible de parler d'une valeur aspectuelle des substantifs français selon leurs suffixes, car il nous semble que la capacité de signaler l'aspect nettement à l'aide de procédés morphologiques est assez limitée en français. Ayant étudié le problème dans la presse contemporaine, nous avons constaté que les suffixes les plus productifs des substantifs sont surtout *-ment, -age, -ion, -ée,* éventuellement *-ure, -ade, -erie,- ence.*

En ce qui concerne le suffixe *-ment*, il est susceptible de désigner une activité, une action, mais également le résultat d'une telle activité ou action. Les substantifs déverbaux tels que *aboutissement, achèvement, accomplissement, emprisonnement, enfouillissement, effondrement, écroulement, éclatement, lancement, rassemblement, retentissement,* etc. désignent plutôt l'aspect perfectif. Par contre, à la différence de l'opinion de Dubois, nous constatons une assez grande quantité de substantifs qui impliquent plutôt l'imperfectivité, tels que *comportement, entraînement, fonctionnement, réchauffement (de la terre), questionnement, tutoiement, traitement d'une maladie, vieillissement (de la population)* et de nombreux autres encore. Ce sont en particulier les substantifs déverbaux créés à partir des verbes à suffixes diminutifs qui impliquent souvent le caractère atténuatif mais aussi fréquentatif ou itératif d'une action verbale, et donc l'imperfectivité, par exemple *criaillement (criailler), mordillement (mordiller), sautillement (sautiller), tapotement (tapoter), toussotement (toussoter), tremblotement (trembloter), volettement (voleter).* Néanmoins, il n'est pas possible de le généraliser, car la valeur aspectuelle du substantif concret dépend du contenu sémantique, étant souvent étroitement liée au contexte. Ainsi, le substantif *abaissement* pourrait être traduit en tchèque comme « snižování » ainsi que « snížení », *élargissement* « rozšiřování » aussi bien que « rozšíření », *gonflement* peut signifier « nafukování » et en même temps « nafouknutí », *lancement* comme « vrhání » ou bien « vržení », etc. Employée dans un contexte précis, la valeur aspectuelle du substantif devient plus nette :

…un bourdonnement incessant traduit l'intensité des opérations en cours. (*Exp*, 49)
…les premiers bombardements américains en Afghanistan… (*Exp*, 48)
…un traitement des maladies oculaires…(*Exp*, 16)

Ainsi, nous devons constater que la différence entre *croissance* et *accroissement* peut être, dans le contexte concret, d'ordre aspectuel : *La croissance de notre demande s'est récemment traduite par un accroissement de notre déficit.* (*Poin*, 39).

Le suffixe en *-age* désigne l'activité ou le lieu d'une telle activité et aussi son résultat ou un simple état. A la différence de Dubois (1967: 192) qui affirme que ce suffixe, étant employé pour désigner souvent les opérations industrielles ou les phases de la fabrication d'un produit, indique les actions imperfectives (« non-accomplies »), nous constatons que sa valeur dépend du contexte. Nous sommes d'accord avec Dubois que le suffixe *-age* des substantifs désignant les opérations industrielles ou des phases de fabrication est assez productif. Citons-en à titre d'exemple au moins des substantifs tels que *bétonnage, cassage, catissage, cavage, confitage, ébarbage, ébauchage, forage, ensachage, injectage, mesurage, moulage, ourdissage, pavage, peignage, rivetage, soudage, tournage* et de nombreux d'autres encore. Par contre, nous trouvons également des substantifs terminés en *-ment* qui désignent les opérations industrielles, et qui contiennent donc aussi l'aspect imperfectif, par exemple *dessalement, desséchement*, etc. Étant donné que les substantifs en *-ment* et en *-age* sont souvent dérivés des verbes semi-conclusifs, leurs définitions présentées dans les dictionnaires sont souvent identiques. Ainsi, par exemple, le *Grand Larousse* (1994) donne pour les substantifs *arrachage* et *arrachement* la seule définition de « action d'arracher ». Pour ce qui est des substantifs exprimant des phases de fabrication ou

opérations industrielles, le *Dictionnaire technique français-tchèque* (1963) présente souvent deux équivalents tchèques (l'un perfectif et l'autre imperfectif) pour un seul terme français, par exemple : *arrachage* (« trhání » et en même temps « vytržení »), *allumage* (« zapalování » et en même temps « zapálení »). C'est le cas de nombreux autres termes techniques, par exemple *dépannage* (« odstraňování poruchy » - « odstranění poruchy »), *fendage* (« štípání » – « rozštěpení »), *freinage* (« brzdění » - « zabrzdění »), *réglage* (« seřízení » - « seřizování »), mais également dans le cas des noms communs. Même ici, il faut prendre en considération le contexte : *passage à l'Unesco* (*Exp*, 46), *virage à 180 degrés* (*Mon*, 7) contre *gaspillage inacceptable d'eau* (*Poin'*, 57), *lors du visionnage d'une copie de film…* (*Poin*', 66).

En ce qui concerne le suffixe *-ure*, selon Dubois indiquant l'accompli mais étant peut productif, nous constatons que dans la majorité des exemples, il désigne le résultat d'une action. Outre les exemples cités par Dubois tels que *blessure, cassure*, nous en ajoutons encore *ouverture du marché* (*Exp*, 16), *réouverture du hall de l'Eden* (*Exp*, 82), *clôture de la 29e Olympiade* (*Exp*, 25), *rupture entre Sarko et Villepin* (*Poin*', 29). Par contre, le suffixe *-usure* peut marquer le résultat d'une action ainsi qu'une action en cours (« détérioration progressive par frottement, érosion, utilisation » et aussi « délit consistant à stipuler dans un prêt un intérêt à taux excessif »).

Quant au suffixe *-ion*, il est susceptible de désigner soit une action en cours soit le résultat d'une telle action. À notre avis, les substantifs en *-ion* peuvent marquer l'imperfectivité *(automatisation, cohabitation, compétition, construction, démocratisation, hibernation, libéralisation, mondialisation, promotion, propagation, protection, etc.)* ainsi que la perfectivité *(apparition, comparution, disparition, adhésion, incitation, modification, proposition,* etc.). Pour la plupart des substantifs de ce type, dérivés le plus souvent des verbes semi-conclusifs, leur valeur aspectuelle dépend du contexte (*amélioration, augmentation, expression, liquidation, réduction, suppression).* Dans la phrase qui suit, il est difficile de décider s'il s'agit de l'aspect perfectif ou imperfectif : *L'augmentation du coût de la vie provoque des émeutes dans les magasins et des manifestations dans la rue.* (*Exp*, 22). Par contre, dans les phrases suivantes, la valeur aspectuelle des substantifs est évidente : *Aujourd'hui, l'interdiction du tabac ; demain, sans doute, la légalisation des drogues ; et, peut-être, dans un avenir très proche, les deux en même temps.* (*Poin*', 71)
Au fil d'une lente évolution, pour survivre à l'enfer, elles ont su inventer…(*Poin*', 56)
Pourra-t-on faire l'économie d'une nouvelle revalorisation des salaires ? (*Poin*', 35)
…amélioration de la rentabilité, avec un plan drastique de réduction de coûts. (*Poin*', 66)
Des dizaines de policiers et d'agents en civil ont fait irruption au Centre…(*Mon*, 7)

À notre avis, on pourrait trouver une certaine « trace » aspectuelle liée au nombre des substantifs. Le pluriel des substantifs désigne parfois une sorte d'itérativité et donc l'imperfectivité quel que soit le suffixe du substantif. Ainsi, nous constatons une certaine différence d'aspect entre les expressions telles que *la négociation du traité* (*Lib*, 6) et *les négociations en cours* (*Lib*, 7), *depuis son élection* (*Lib*, 6) et *les élections présidentielles,* mais aussi *le remerciement* et *les remerciements.* A titre d'exemple nous citons d'autres expressions de la presse actuelle telles que *les bombardements, les protestations, les manifestations dans la rue* (Exp, 22), *les prises d'otages* (*Exp*, 48), *les retournements de cycles brutaux* (*Exp*, 63), *les bouleversements de l'économie française* (*Exp*, 65). Parfois, cette imperfectivité peut être renforcée par un complément circonstanciel de temps, par exemple : *Cirelli, après des mois de chamailleries avec Mestrallet, se retrouve finalement en ménage avec lui.* (*Poin*', 63)
Récit de trois mois de tractations secrètes au cœur de la machine Sarkozy. (*Poin'*, 60)
Ni dans ce cas-là, la valeur aspectuelle du substantif au pluriel ne peut être généralisée comme nous le voyons dans l'exemple qui suit :

Une fois les explications délivrées en face à face, le président a dit à cette jeune femme :… (*Poin'*, 28)

Nous estimons que les substantifs tels que *mise, remise, prise, reprise,* etc. pourraient être considérés comme plutôt perfectifs, par exemple : *mise en oeuvre* (Lib, 4), *remise en question* (*Mon*, 10), *entrée en vigueur* (*Poin*, 48), *prise d'otages* (*Lib*, 9), *reprise du dialogue* (*Poin*, 57), *prise de conscience* (*Poin*', 45), *prise de décision* (*Lib*, 6) contre par exemple *processus de décision* (*Lib*, 7). Toutefois, il ne faut pas surestimer les possibilités des procédés morphologiques pour désigner l'aspect, car leur fonction est assez limitée dans ce domaine ce qui démontre la phrase : *Les taliban multiplient les prises d'otages et les attentats suicides.* (*Exp*, 48). Dans ce cas-là, c'est le nombre pluriel qui désigne une certaine itérativité du substantif et donc plutôt l'imperfectivité.

À notre avis, les substantifs terminés en *-is* ou *-as* que Dubois considère comme accomplis, car ils désignent le résultat d'une action (*fouillis, abattis,* etc.) sont aussi susceptibles de marquer le caractère itératif d'une action, par exemple tels que *cliquetis* (« succession de bruits légers produits par des corps qui s'entrechoquent »), *clapotis* (« agitation de la surface d'un liquide caractérisé par des ondes stationnaires ; bruit qui en résulte ») et d'autres encore.

Concernant le suffixe *-erie*, il peut désigner une action en cours ainsi que le résultat d'une action. La valeur aspectuelle éventuelle y est donc liée au contexte. Ainsi, les substantifs tels que *causerie, chamaillerie, flatterie* sont plutôt imperfectifs tandis qu'en cas de *plaisanterie* ou *escroquerie*, la valeur aspectuelle n'est pas nette.

Le suffixe *-ade* désigne l'activité de même que son résultat. Les substantifs tels que *balade, glissade, promenade* peuvent marquer l'imperfectivité ainsi que la perfectivité. Par contre, le mot *dégringolade* est nettement perfectif, étant dérivé du verbe conclusif *dégringoler* (« tomber soudainement ; perdre sa valeur, baisser ou déchoir rapidement »). Pour les suffixes tels que *-aison, -ison, -ance, -ence*, etc. la situation est pareille.

Pour ce qui est des substantifs dénominaux formant des séries parallèles telles que *année, journée, matinée, soirée* d'une part et *an, jour, matin, soir* d'autre part, où le suffixe *-ée* désigne le contenu, le déroulement de quelque chose, nous sommes complètement d'accord avec l'opinion de Lerat (1981: 52) qui affirme que ces substantifs n'ont aucune raison d'être étudiés du point de vue de l'aspect. Toutefois, le suffixe *-ée* dans le cas des substantifs déverbaux peut marquer également une activité ou une action en train de se faire et, dans ce cas, il désigne plutôt l'imperfectivité, par exemple *coulée* (« action de verser un métal en fusion dans un moule ou une lingotière »), etc. Il peut marquer également le résultat d'une activité. Dans ce cas-là, la valeur aspectuelle du substantif est plutôt perfective. Nous en trouvons de nombreux exemples surtout dans les textes concernant l'économie : *envolée de l'euro* (*Exp*, 62 ; « montée brutale d'une valeur »), *flambée* (« éclat soudain, accès brutal et violent, manifestation brusque et généralement courte, hausse brutale des prix »), *montée* (« élévation en quantité, en valeur, en intensité »), *levée de fonds, entrée en vigueur,* etc. mais également dans le langage courant, par exemple *arrivée, rentrée*, etc.

Les substantifs terminés en *-at* cités par Brunot (1936: 71) lesquels, d'après lui, expriment la durée (*triennat, septennat,* etc.) ne peuvent en aucun cas marquer directement l'aspect des substantifs.

4. Conclusion

Pour conclure la problématique concernant l'aspect des substantifs, nous constatons que bien qu'il s'agisse d'une catégorie typiquement verbale, on peut observer certains traits aspectuels également dans la classe des substantifs, particulièrement des substantifs déverbaux. Parmi les linguistes cités, nous partageons l'opinion de Lerat, estimant que la

valeur aspectuelle d'un substantif concret ne peut pas être exprimée directement par un suffixe. À notre avis, il n'est pas possible de parler des suffixes réservés à l'expression de la perfectivité d'une part et à l'expression de l'imperfectivité d'autre part. Par contre, une certaine aspectualité peut être parfois liée au nombre des substantifs. Enfin, nous constatons que la valeur aspectuelle des substantifs déverbaux dépend plutôt du contenu sémantique du verbe qui se traduit, par conséquent, dans le contenu sémantique du substantif même. En plus, le contexte de la phrase y joue également un rôle très important.

Résumé. Vid bývá ve většině jazyků chápán především jako kategorie slovesná. Některé vidové rozdíly však můžeme pozorovat i u jiných slovních druhů, zejména u slovesných substantiv. Předkládaný článek zkoumá vidovou hodnotu francouzských substantiv a dochází k závěru, že vid nelze spojovat přímo s konkrétními substantivními příponami, ale spíše s významem daného substantiva a kontextem, v němž je použito.

Bibliographie

BRUNOT, F. (1936), *La Pensée et la Langue*, Paris: Masson et Cie éditeurs.
COHEN, D. (1989), *L'aspect verbal*, Presses universitaires parisiennes, Paris.
DAVID, J. et MARTIN, R. (1980), *La notion d'aspect*, Études publiées par le Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz.
DUBOIS, J. (1967), *Grammaire structurale du français. Le verbe*, Paris: Larousse.
DUBOIS, J. (1964), "La traduction de l'aspect et du temps dans le code français", In: *Le français moderne*, n° 1.
DUCHÁČEK, O. (1964), "Caractère de l'action verbale en français", In: *Le français moderne*.
DUCHÁČEK, O. (1976), *Grammaire du français contemporain*, Bratislava: SPN.
ERHART, A., (1984), *Základy jazykovědy*, Praha, SPN.
GOTTWALD, J. et coll. (1963), *Francouzsko-český technický slovník (Dictionnaire technique français-tchèque)*, Praha, SNTL.
Grand Larousse en 5 volumes (1994), Paris: Larousse.
HENDRICH, J., RADINA, O. (1991), TLÁSKAL, J., *Francouzská mluvnice,* Praha: SPN.
HOLT, J. (1943), "Études d'aspect", In: *Acta Jutlandica*, Kobenhavn: Aarsskrift for Aarhus Universitet, XV, n° 2.
LACA, B. (2002), *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation*, Saint-Denis: Presses universitaires de Vincennes.
LERAT, P. (1981), "L'aspect dans le lexique français contemporain", In: *Cahiers de lexicologie*, n° 39, 48-54.
MAINGUENEAU, D. (1991), *L'énonciation en linguistique française,* Paris: Hachette.
MARTIN, R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris: Klincksieck.
POHL, J. (1958), "L'Expression de l'aspect verbal dans le français contemporain", In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, n° 3, 861-868.
ŠABRŠULA, J. (1963), "La signification des verbes français et les problèmes d'aspect", In : *Beiträge zur romanischen Philologie*, II, n° 1.
ŠABRŠULA, J. (1961), "Les équivalents de l'aspect slave en italien", In : *Philologica Pragensia*, n° 4.
ŠABRŠULA, J. (1963), "Les systèmes d'expression du temps, du mode et de l'ordre du procès", In : *Philologica Pragensia,* n° 4.
ŠABRŠULA, J. (2006), "Označování vidu a povahy děje difúzními prostředky a postupy

introflexivními", In: *Pocta Evě Mrhačové*, Ostrava: Filozofická fakulta Ostravské univerzity, 229-239.
ŠABRŠULA, J. (1986), *Vědecká mluvnice francouzštiny*, Praha: Academia.
VENDLER, Z. (1967), *Linguistics and philosophy*, New York: Cornell University Press, Ithaca.
WILMET, M. (2003), *Grammaire critique du français*, Bruxelles: Duculot.
WAGNER, R. L., PINCHON, J. (1991), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris: Hachette.
YAGUELLO, M. (2003), *Le grand livre de la langue française*, Paris: Éditions du Seuil.

Journaux dépouillés et leurs abréviations

Le Monde, Mardi 23 décembre 2008 - (*Mon*)
Le Point, n° 1815, Jeudi 28 juin 2007 - (*Poin*)
Le Point, n° 1825, Jeudi 6 septembre 2007 - (*Poin*')
L'Express, n° 2945, Semaine du 13 au 19 décembre 2007 - (*Exp*)
Libération, Jeudi 21 juin 2007 - (*Lib*)

Zuzana Honová
Katedra romanistiky
Filozofická fakulta
Ostravská univerzita v Ostravě
Reální 5
CZ-Ostrava
République tchèque